

Paix - Travail - Patrie

Peace - Work - Fatherland

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

MINISTRY OF PUBLIC WORKS

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL SECRETARIAT

05035

N° /LC/MINTP/SG/CI2

Yaoundé, le 26 SEPT 2005

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
The Minister of Public Works

A/to : Mesdames et Messieurs les
Ingénieurs de Génie Mécanique (IGM)
exerçant en République du Cameroun.

Objet : LETTRE CIRCULAIRE RELATIVE A L'INSCRIPTION AU TABLEAU
DE L'ORDRE NATIONAL DES INGENIEURS DE GENIE MECANIQUE (ONIGM)
ET AUTORISATION D'EXERCER EN CLIENTELE PRIVEE CONFORMEMENT A LA LOI
N° 2000/013 DU 19/12/2000.

En vous rappelant les dispositions de l'article 4 du titre II de la loi n° 2000/013 du 19 décembre 2000, fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur de Génie Mécanique, au Cameroun, qui stipule que « *Nul ne peut exercer la profession d'Ingénieur de Génie Mécanique s'il n'est titulaire d'un diplôme d'Ingénieur de Génie Mécanique et s'il n'est inscrit au tableau de l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Mécanique* » ainsi que celles de l'article 5 du même titre qui précise que l'exercice de la profession d'Ingénieur de Génie Mécanique en clientèle privée est soumis à une autorisation délivrée par le conseil de l'Ordre National des Ingénieurs des Génie Mécanique dans les conditions et modalités fixées par la loi,

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre dès à présent les dispositions qui s'imposent pour le respect de la réglementation en vigueur, en vous inscrivant au tableau avant les échéances fixées par le conseil de l'ordre.

De même, toutes les personnes physiques ou morales en clientèle privée dans le domaine de Génie Mécanique au sens de la loi, sont instamment invitées à obtenir l'autorisation requise d'exercer délivrée par le Conseil de l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Mécanique, leur permettant d'opérer en toute légalité les transactions d'affaires en rapport avec leur profession.

Copie à :

MINETAT/SG/PR - SG/PM - MINATD - MINCOMMERCE - MINPLADAT - DGSN - MINDEF - MINEFOP - MINTSS - MINESEC - MINESUP - MINRESI - MINT.

MECAM - GICAM - SYNDUSTRICAM - SONARA - LABOGENIE - MATGENIE - CENEEMA - SNH - CDC - CHANTIER NAVAL - CAMTEL - ARMP - SCI - CRTV - SOPECAM - FEICOM - SODECAO - SOCATRAL - ALLUCAM - AES SONEL ONP - SOSUCA - BRASSERIES DU CAMEROUN - CAMSHIP - CAMRAIL - TOTAL FINA ELF - SCDP - GUINNESS CAMEROUN - CIMENCAM - CAMAIR.



Le Ministre des Travaux Publics

Martin Okoua